

UNE ÉCOLE SOLIDE, C'EST UNE DIRECTION SOUTENUE !

DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉCOLE

Reconnaître notre engagement c'est renforcer l'école !

Nous dirigeons

Nous organisons

Nous accompagnons

Nous sommes indispensables !



Revalorisation

1

Attribution de 30 points supplémentaires de NBI pour toutes les directrices et tous les directeurs d'école.

Décharges

2

Augmentation du temps de décharge pour toutes les directions d'école, y compris les chargé(e)s d'école.

Déroulement de carrière

3

Application annuelle de l'accélération de carrière existante pour permettre le changement de grade et le départ en retraite sans attendre l'année des promotions.

Protection en cas d'agression ou de diffamation

4

Dépôt de plainte systématique avec soutien de l'employeur dès lors qu'un dir. d'école, menacé, diffamé, agressé, en fait la demande.

Statut

5

Création d'un véritable statut du métier de directrice ou directeur d'école.

Égalité de moyens : alignement vers le haut

6

Pour une éducation vraiment nationale :

- Alignement des crédits et dotations municipales sur l'ensemble du territoire
- Mêmes conditions administratives dans tous les départements : mouvement, promotions, temps partiels, moyens humains et matériels.

Décembre 2026
je vote #s2dé

#S2DÉ
La bonne direction

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

Où nous retrouver ?



#S2DÉ



#S2DÉ



@s2de2021



www.s2de.fr



accueil@s2de.fr

Conception graphique : FASILLEAU Pauline - paulinefasilleau@gmail.com

VOTEZ POUR NOUS :

une école solide, c'est une direction soutenue !

#S2DÉ
La bonne direction

Plus de moyens,

Plus de temps,

Plus de reconnaissance !



PLUS DE MOYENS

Revalorisation salariale

Plus de moyens pour des écoles qui ont tout ce qu'il faut. Les responsabilités des directrices et directeurs d'école sont considérables. Cela doit être reconnu par une revalorisation salariale à la hauteur de l'engagement quotidien et des compétences mobilisées.

PLUS DE TEMPS

Augmentation des décharges, un adjoint dédié aux grandes écoles, une attention renforcée pour les petites : à chaque école les moyens de ses missions.

Pour assurer toutes nos missions, il faut du temps, que l'on dirige une petite ou une grande école. Nous demandons une augmentation des décharges pour toutes les écoles et la mise à disposition d'un adjoint déchargé supplémentaire pour les écoles de grande taille.

PLUS DE RECONNAISSANCE

Un statut adapté aux missions actuelles des directions d'école.

Plus de reconnaissance pour un engagement indispensable et quotidien. Un véritable statut de la direction d'école est indispensable pour reconnaître nos missions, donner de la visibilité à nos parcours et garantir une reconnaissance institutionnelle claire et pérenne.

Le #S2DÉ présentera une liste nationale
de 30 collègues

Enseignants et directeurs d'école



Vous pourrez voter dans les **101 départements français** en faveur de cette liste qui permettra à la direction d'école d'être pleinement représentée au Comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale (**CSAMEN**).

1



1. Thierry PAJOT
(Nice)

2



2. Florence COMTE
(Nice)

3



3. Charlotte GIRARDON
(Toulouse)

4



4. Florence SZEWCZYK
(Amiens)

5



5. Florent BAYLOT
(Amiens)

6



6. Brigitte PORCEL
(Nice)

7



7. Roseline REICHERT
(Nantes)

8



8. Fatima SOUCHI
(Versailles)

9



4. Amélie SAINT-PAUL
(Orléans-Tours)

10



10. Soraya MASSY
(Versailles)

11



11. Sonia SINEGRE
(La Réunion)

12



12. Tamara CAPARROS
(Aix-Marseille)

13



13. Gilles GRILLET
(Mayotte)

14



14. Véronique RICHIER
(Rennes)

15



15. Mohamed Ali CHAGOUR
(Créteil)